



HÉRITAGE FAUNE

La fondation de la Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Assemblée générale annuelle

Vendredi **15 avril 2016**
Manoir St-Sauveur

162, rue du Brome
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 2P5

Sans frais : 1 888 LAFANE
Téléphone : 418 878-8901
Télécopieur : 418 878-8980





RAPPORT DU PRÉSIDENT *Assemblée générale annuelle*

Vendredi 15 avril 2016
Manoir Saint-Sauveur

Table des matières

	Page
1. Les activités de financement.....	3
1.1 <i>Le souper-bénéfice</i>	3
1.2 <i>L'encan lors du banquet du congrès de la Fédération</i>	3
1.3 <i>La campagne de sollicitation par lettre</i>	4
1.4 <i>Outils Web de communication d'Héritage faune</i>	4
1.5 <i>Membership individuel de la FédéCP</i>	4
1.6 <i>Les placements d'Héritage faune</i>	4
1.7 <i>Transfert de Sécurité nature</i>	5
2. Subventions et bourses.....	5
2.1 <i>Espèces fauniques naturalisées et antiquités de chasse et de pêche</i>	5
2.2 <i>Les programmes de bourses, aides financières et subventions</i>	6
2.2.1 <i>Programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques</i>	6
2.2.2 <i>« Mini » projets fauniques</i>	7
2.2.3 <i>Bourses « relève »</i>	7
2.2.4 <i>Bourse Aurèle-Blais</i>	7
2.2.5 <i>Les régionales de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs</i>	8
2.2.6 <i>Autres subventions</i>	8
3. Héritage faune au service des associations.....	9
4. L'avenir d'Héritage faune	10



MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames,
Messieurs,

J'ai le plaisir de vous faire part des réalisations de la fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP), HÉRITAGE faune. Je tiens avant tout à remercier l'implication et le dévouement de M. Yves Watier qui a agi comme président bénévole d'HÉRITAGE faune au cours de l'année 2015. Il a toutefois dû se retirer pour des raisons de disponibilité de temps.

J'aimerais ensuite vous présenter les membres actuels du conseil d'administration ainsi que le directeur général et le coordonnateur.

- Yves Lachapelle (secrétaire, membre élu et président par intérim);
- Hugues Sansregret (vice-président, membre coopté);
- Christian Sénéchal (trésorier, membre coopté);
- Jean-Claude Mercier (membre élu);
- Pierre Latraverse (membre désigné);
- Alain Poitras (membre coopté);
- Louis Bélanger (membre élu);
- Alain Cossette (directeur général);
- Pascal Alarie (coordonnateur).

Le présent rapport dresse un portrait des résultats, de diverses activités de financement ainsi que des programmes d'aides financières offerts par HÉRITAGE faune au cours de l'année 2015. Fidèle à sa mission et à ses objectifs, la fondation continue son action auprès des associations de chasseurs et de pêcheurs de la FédéCP en investissant dans la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune et de ses habitats fauniques, de même que dans la promotion de la relève des chasseurs et pêcheurs dans toutes les régions du Québec.

Ce rapport illustre notamment la façon dont HÉRITAGE faune soutient les associations de la FédéCP.

Yves Lachapelle
Président



1. LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

1.1 Le souper-bénéfice

En 2015, Héritage faune a tenu son 16^e souper-bénéfice au profit de la relève de la chasse et de la pêche, à l'Hôtel Plaza Québec et a reçu 331 amis et partisans. Sous la présidence d'honneur de M. Mario Bilodeau, copropriétaire de BILODEAU Canada, une entreprise du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui œuvre dans le commerce des fourrures, le souper-bénéfice a permis d'amasser un montant total de près de 80 000 \$.

Cette activité de financement doit également son succès aux commanditaires et à leur généreuse contribution. Plus de 100 articles ont été vendus grâce aux encans prestigieux, secrets et silencieux lors de la soirée, et plusieurs cadeaux ont été remis en prix de présence ou en tirage au sort.

Chaque année, et depuis 16 ans maintenant, les profits réalisés sont distribués par l'entremise du programme de Bourses « relève » d'Héritage faune. Ce programme est consacré aux associations membres de la FédéCP.

Par ailleurs, le 17^e souper-bénéfice se tiendra le 18 novembre 2016, de nouveau à l'Hôtel Plaza de Québec. Cette année encore, la soirée sera animée d'encans ainsi que de nombreux tirages et de prix de présence. Une invitation a été lancée aux membres des conseils d'administration d'Héritage faune, de Sécurité nature et de la FédéCP, afin de solliciter leur aide pour trouver des commanditaires et vendre des billets pour le prochain souper. La participation de tous les membres demeure le principal gage de succès de l'activité.

1.2 L'encan lors du banquet du congrès de la Fédération

L'encan mis de l'avant par Héritage faune lors du banquet au congrès 2015 de la FédéCP a permis de récolter un montant de 5 340 \$ \$. La qualité des articles à l'encan et l'œil averti des amateurs de la nature présents lors de cette soirée ont contribué à sa réussite. Nous ne pouvons passer sous silence la générosité de nos commanditaires. L'argent recueilli a été investi dans les programmes d'aides financières de la fondation.

Encore cette année, vous aurez l'occasion de participer à cette activité lors du banquet. Nous vous invitons à miser généreusement pour ainsi soutenir notre mission et les objectifs que vous avez à cœur.



1.3 La campagne de sollicitation par lettre

Héritage faune a réitéré en 2015 ses campagnes de sollicitation par lettre visant à obtenir des dons en argent de la part des chasseurs, des pêcheurs, ainsi que des amateurs de la faune et de la nature.

La fondation a envoyé un total de 5 161 lettres personnalisées à différents segments de notre clientèle. Ces activités ont généré un revenu total de 18 445 \$ et ont permis, une fois de plus, de consolider les tendances et les profils des donateurs afin de mieux orienter nos prochaines stratégies de sollicitation.

Nous vous encourageons à contribuer ponctuellement et/ou mensuellement à la mission et aux objectifs de la fondation et d'en parler à votre entourage. Ces dons vous vaudront un reçu pour vos déductions d'impôt à la juste valeur marchande de la donation. Si c'est votre préférence, vos dons peuvent aussi être faits en ligne : www.jedonneenligne.org/heritagefaune.

1.4 Outils Web de communication d'Héritage faune

Au cours de l'année 2015, Héritage faune a poursuivi ses envois bimensuels d'infolettres. Cette approche communicationnelle est une façon plus conviviale d'intervenir auprès des clientèles et permet de diminuer les coûts associés à la papeterie et aux frais de poste, d'informer adéquatement les clientèles sur les activités et d'élargir la banque de donateurs potentiels. On peut s'inscrire facilement par l'entremise du site Internet de la FédéCP et/ou en s'inscrivant au Mentorat chasse, pêche, piégeage.

1.5 Membership individuel de la FédéCP

Pour chaque adhésion individuelle, la FédéCP verse un montant de deux dollars à Héritage faune, ce qui augmente notre capacité à financer plus d'activités sur le terrain. Pour l'année 2015, Héritage faune a reçu une contribution de 1 944 \$.

1.6 Les placements d'Héritage faune

La fondation a obtenu, cette année, des rendements intéressants dans le marché actuel. En fait, ces résultats sont le fruit de la gestion sécuritaire de nos fonds conformément à la politique de placements de la fondation, soit diversification et placements garantis. Afin de respecter les politiques d'investissements, nous avons placé ces fonds dans les marchés obligataires.



1.7 Transfert de Sécurité nature

Sécurité nature a transféré, pour l'année financière 2015, un montant de 303 881 \$ à Héritage faune dans le but d'offrir une meilleure capacité financière permettant de soutenir davantage de projets déposés de la part des associations membres de la FédéCP. En effet, Héritage faune a observé au cours des dernières années une augmentation constante dans les demandes de subventions et de bourses. De ce montant de 303 881 \$, 145 000 \$ était prévu au budget et une aide supplémentaire ponctuelle de 158 881 \$ a également été versée.

2. SUBVENTIONS ET BOURSES

2.1 Espèces fauniques naturalisées et antiquités de chasse et de pêche

Au cours de l'année 2015, Héritage faune a invité les chasseurs, les pêcheurs et les collectionneurs à faire des dons d'espèces fauniques naturalisées, d'appelants de chasse, de livres de référence, lithographies et d'antiquités de chasse et de pêche. Par cette opération, la fondation a reçu des dons totalisant un montant de 42 081 \$.

Ces objets se retrouveront en grande partie dans les armoires vitrées, dans les couloirs du bâtiment, dans la salle d'exposition permanente du siège social, dans la salle d'entreposage et dans la salle de classe ayant une exposition permanente sur le piégeage. Ainsi, ces dons nous permettront d'améliorer nos capacités en matière d'éducation au monde de la faune, de la chasse et de la pêche. Les personnes qui ont répondu à l'appel de la fondation recevront un reçu d'impôt officiel pour la juste valeur marchande de leur don.

De plus, ces objets peuvent être prêtés afin d'enrichir les kiosques et les expositions itinérantes. Veuillez communiquer avec Héritage faune si vous désirez emprunter certains objets ou espèces naturalisés lors de vos activités.

En 2016, nous souhaitons toujours obtenir des espèces fauniques naturalisées et des antiquités de chasse et de pêche. Toutefois, nous serons plus sélectifs et demandons aux donateurs de s'informer auprès des responsables de la fondation pour vérifier la recevabilité des dons.

Voici la liste des principales espèces manquantes :

Oiseaux : Toutes les espèces d'oiseaux (autre que les perdrix et les canards sauf s'ils sont en diorama)



Mammifères :

- *Rat musqué*
- *Renard, argenté et croisé*
- *Coyote*
- *Moufette*
- *Écureuil roux, noir et gris*
- *Tamias rayé (suisse)*

Poissons :

- *Truite arc-en-ciel et brune*
- *Doré noir*
- *Esturgeon*
- *Achigan à grande bouche*
- *Omble chevalier*
- *Brochet maillé*
- *Poissons d'eau salée*
- *Ou tout autre montage*

2.2 Les programmes de bourses, aides financières et subventions

Héritage faune a octroyé, en 2015, un montant total de 197 960 \$ en bourses et en subventions à différentes associations membres de chasseurs et de pêcheurs.

Voici un aperçu des différents programmes de subventions et des montants qui ont été attribués au cours de l'année :

2.2.1 Programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques

La fondation a reçu en 2015 plusieurs demandes d'aide financière dans le cadre du programme d'aménagement/d'acquisition d'habitats fauniques. Au total, vingt (20) projets ont été soutenus financièrement par Héritage faune, représentant une somme totale de 43 920 \$. Même si les projets sélectionnés touchaient plusieurs domaines, la majorité de ceux-ci visaient l'amélioration des habitats aquatiques.

Mentionnons que dans le cadre de ce programme, le projet d'acquisition de connaissances des habitats vitaux pour le bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent a été soutenu à la hauteur d'un montant de 5 000 \$. D'ailleurs, pour aider Héritage faune à financer ce type d'initiative, nous vous invitons à participer et à vous sensibiliser à la cause de la campagne de financement dédiée au bar rayé en 2016.



2.2.2 « Mini » projets fauniques

Ce programme offre aux associations, qui ont réalisé de petits projets fauniques au cours de l'année, la chance de se voir rembourser une partie de leurs dépenses. Par exemple, un réseau de nichoirs, une passe migratoire pour les poissons, un mini incubateur pour la truite ou le nettoyage des berges sont tous considérés comme des « mini » projets fauniques. Pour être éligible au programme, il suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la FédéCP et un tirage aléatoire est effectué pour sélectionner cinq (5) projets qui recevront chacun une bourse de 500 \$. En 2015, seulement trois (3) projets ont été présentés pour un montant total de 1 500 \$.

2.2.3 Bourses « relève »

Le programme de bourses « relève » constitue à l'heure actuelle le programme le plus sollicité de la fondation. Il est financé en grande partie grâce à la générosité des commanditaires et des convives qui participent au souper-bénéfice d'Héritage faune. En 2015, 103 initiatives ont été mises de l'avant pour un montant de 101 002 \$ distribué aux associations membres de la FédéCP qui ont fait des demandes. Parmi les projets sélectionnés, 62 concernaient des activités de pêche, tandis que 41 touchaient la chasse, des activités de tir à l'arc ou à la carabine. Par ces contributions, Héritage faune encourage et stimule les associations membres de la FédéCP à développer, pour les jeunes, les femmes ou les non-initiés, des activités d'initiation à la chasse et à la pêche sur le terrain.

Au cours des 16 dernières années, près de 1,2 million a été investi par Héritage faune dans 1 134 projets pour soutenir les associations membres de la FédéCP dans leurs démarches de promotion afin de favoriser la relève de la chasse et de la pêche.

2.2.4 Bourse Aurèle-Blais

Ce programme s'adresse aux étudiants universitaires de deuxième cycle. Il vise à encourager des projets de recherche qui ont comme objectif l'amélioration des populations de la faune terrestre ou aquatique et qui représentent un intérêt pour les membres de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs. Pour l'année 2015, nous avons reçu uniquement un projet qui a été retenu.

Le conseil d'administration a accepté d'octroyer une bourse de 2 000 \$ à Madame Dalie Côté-Vaillancourt au projet intitulé « Estimation de la dynamique des populations d'originaux ».

Ce projet de recherche consiste à évaluer le potentiel des données d'observations et de récolte d'originaux recueillies par une méthode de science collaborative impliquant des chasseurs pour estimer la démographie des populations d'originaux. Le projet permettra entre autres de



comparer l'estimation de taille de population calculée par le modèle d'abondance avec celui d'inventaires aériens et d'un modèle structuré par l'âge développé par le MFFP.

2.2.5 Les régionales de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

Les régionales de la FédéCP ont investi, cette année encore, temps et argent dans leur milieu. Ce sont concrètement 33 283 \$ qui ont été investis dans 37 projets. Les régionales de la FédéCP ont ainsi pu joindre leurs associations par l'entremise de visites ou encore par l'organisation d'activités spéciales. Les principaux champs d'intervention des projets sont la communication, la sensibilisation ainsi que la représentation des activités de la FédéCP dans différents dossiers. Il faut mentionner que les actions entreprises sont réalisées partout dans les régions du Québec et visent à promouvoir les intérêts des pêcheurs et des chasseurs.

2.2.6 Autres subventions

Habitat Faunique Canada

Initiation de la relève à la sauvagine

Habitat faunique Canada (HFC) a octroyé un financement de 15 000 \$ à Héritage faune par l'entremise de son programme de réseautage lié à la conservation afin de soutenir plus adéquatement sept (7) initiatives éducatives de relève liées à la sauvagine.

Ce financement a donc permis aux associations d'obtenir un financement complémentaire afin de mettre en œuvre les différentes étapes dans leur projet pour bien présenter et mettre en valeur les différentes facettes de la chasse à la sauvagine. C'est concrètement 120 personnes initiées encadrées par 67 dynamiques bénévoles. De plus, chacun des participants a reçu une casquette à l'effigie de HFC et de la FédéCP ainsi qu'une tuque avec un cache-cou de couleur camouflage.

Par ailleurs, il est à noter que dans le cadre du programme de soutien aux jeunes sauvagins, Héritage faune, en collaboration avec Canards Illimités Canada (CIC), a distribué 74 trousseaux pédagogiques à de nouveaux initiés à la chasse à la sauvagine, inscrits aux journées de relève.

Cette trousse a pour objectif de faciliter la découverte de la chasse à la sauvagine auprès des jeunes de 12 à 17 ans et comprend divers documents et articles éducatifs, dont :

- un « Guide pour les jeunes sauvagins », publié par CIC;
- un guide et une affiche d'identification de la sauvagine;
- un guide de la faune et de la flore des marais;
- un exemplaire de la revue Info-Cannetons, la publication jeunesse de CIC;
- un exemplaire du numéro spécial de la revue Conservationniste sur la chasse à la sauvagine;



- un appeau à sauvagine;
- une adhésion au programme Aile verte de CIC.

Fondation de la faune du Québec

Relève à la chasse

La Fondation de la faune du Québec a octroyé un montant de 10 000 \$ afin de soutenir financièrement Héritage faune dans la promotion de ses activités d'initiation à la chasse. En effet, en 2015, 41 initiatives ont été mises de l'avant afin de favoriser le développement et le renouvellement de la clientèle des activités de chasse à travers les régions du Québec. Cette aide financière vient donc soutenir la fondation puisque d'année en année la demande auprès du programme Bourse relève est en croissance.

Fonds dindon sauvage

En 2015, le fonds a permis de financer quatre (4) projets touchant des activités de relève à la chasse ainsi que quatre (4) projets d'aménagement de l'habitat afin de mettre en valeur le dindon sauvage au Québec pour un montant total de 16 255 \$.

Cette enveloppe financière est alimentée par le séminaire *Biologie, chasse et aménagement du dindon sauvage au Québec*, la formation obligatoire pour quiconque voulant chasser le dindon au Québec. Plus spécifiquement, un montant de 15 \$ par participant est prélevé du coût total de la formation et mis dans un fonds pour des études, des recherches, des relocalisations de dindons ainsi que la promotion de la mise en valeur des habitats et de la relève concernant le dindon sauvage.

Par ailleurs, en 2015, la firme Ambioterra a œuvré à développer un document explicatif intitulé « *Guide des bonnes pratiques en milieu agricole pour le dindon sauvage* » qui sera disponible sur le site Internet de la FédéCP. Ce document permet d'offrir des explications et diverses techniques à réaliser sur le terrain connues et reconnues pour les associations, les agriculteurs et les propriétaires de boisés.

3. HÉRITAGE FAUNE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

En 2015, la fondation a offert aux associations membres de la Fédération une aide technique, un encadrement et des conseils pratiques dans la recherche de financement pour réaliser des projets dans leur région. De plus, elle s'est engagée à les soutenir financièrement et à les sensibiliser à l'importance de réaliser des projets de relève et d'aménagement faunique dans les régions du Québec.



4. L'AVENIR D'HÉRITAGE FAUNE

Héritage faune suscite un intérêt croissant dans le monde de la faune et reçoit de plus en plus de demandes d'aide financière. Elle soutiendra, encore cette année, les efforts de financement des membres de la FédéCP.

Notre avenir et notre capacité à atteindre nos buts et nos objectifs dépendent de votre soutien et de votre générosité. Vous pouvez aussi apporter votre aide en communiquant à vos amis chasseurs, pêcheurs et amants de la nature, l'intérêt que vous portez pour votre fondation et ses réalisations.

En espérant que ce rapport répondra à vos attentes, je vous remercie de votre attention et vous souhaite une agréable année, forte de ce plaisir unique que seules la chasse et la pêche peuvent nous procurer.

Yves Lachapelle

Président

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.